

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A.D.I.R.



# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS-7<sup>e</sup> - 551 34-14

## ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MARS 1971

Mme ANTHONIOZ ouvre la séance :

« Mes chères Camarades,

Je vous demande de bien vouloir garder le silence et vous recueillir pour honorer la mémoire de nos camarades, hélas trop nombreuses, qui sont mortes cette année, Mme Delmas va les nommer.

Mme DELMAS : Mme Poirier (Micky) de Labenne, Mlle Doudot d'Altrippe, Mlle Tersa (Tatie), déléguée de l'A.D.I.R. pour la Gironde et le Sud-Ouest, Mlle Nicoux, déléguée de l'A.D.I.R. pour le département de la Sarthe, Mme Denis-Méchin de Saint-Avertin, Mme Schaeffer de Strasbourg, Mme Lenoir de Drancy, Mme Guillard de Paris, Mme Bazin de Nice, Mme Guilmot de Nantes, Mme Alga de Concorès, Mlle Hans de Paris, Mme Gehrmann de Paris, Mme Carretier de Varilhes, Mme Clément, ancienne déléguée de l'A.D.I.R. pour le département de la Loire-Atlantique, Mme Métayer de Vivy, Mme Baumgarten de Sarralbe, Mme Riera de Lyon, Mme Vaillot, ancienne déléguée de l'A.D.I.R. pour le département de la Haute-Savoie, Mme Lelong Jacqueline de Crétel, Mme Rosenthaler de Wisterbourg, Mme de Bernard de Huisseau-sur-Cosson, Mme Dubuisson (Maman Juliette) de Paris, Mme Guillot d'Annecy.

Mme ANTHONIOZ : « Il est douloureux de commencer notre réunion en constatant que cette année plus qu'une autre, nos rangs se sont encore éclaircis, aussi devons-nous davantage resserrer nos liens d'amitié. Cette assemblée générale qui succède à celle du 25<sup>e</sup> anniversaire, sera placée, si vous le voulez bien, sous le signe d'une très chaleureuse et très vivante amitié.

L'année dernière, nous célébrions avec ce quart de siècle depuis notre retour le quart de siècle aussi de l'existence de l'A.D.I.R. Nous avions voulu que ces deux jours, particulièrement le dimanche, soient des jours de fête et de joie. Depuis, l'A.D.I.R. a repris sa vie habituelle. Cette nouvelle année de vie de notre association, Jeannette L'Herminier, notre secrétaire générale, va vous la décrire dans son rapport moral, et Paulette Charpentier vous fera l'exposé de nos ressources et de nos dépenses.

Ensuite, il y aura les élections, puis nous essaierons ensemble de nous tourner vers l'avenir et de voir comment nous

pouvons encore accentuer l'action d'entraide et de solidarité qui est le but de l'A.D.I.R., et nous vous ferons part des projets approuvés par le conseil d'administration. »

Mme ANTHONIOZ a ensuite une pensée pour les absentes, pour les malades et tout particulièrement pour Mme Don Zimmet et Mme Verschuren qui sont hospitalisées depuis un certain temps. Elle donne la liste des absentes.

Elle regrette aussi que la date de l'assemblée générale ait coïncidé avec

celle des élections municipales, mais on est obligé de retenir la salle de réunion et le restaurant plusieurs mois d'avance. Elle remercie d'autant plus les provinciales de leur présence et comprend que celles qui habitent loin de Paris n'aient pu venir.

Elle salue Georgette Walle, qui représente cette année l'Amicale de Ravensbrück, et sa présidente, Mme Mirande.

Mme ANTHONIOZ donne ensuite la parole à Mlle L'Herminier pour la lecture du rapport moral.

## RAPPORT MORAL

(Année 1970)

« Mes chères Camarades,

L'an passé, à pareille époque, nous célébrions le 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de notre association.

Au lendemain de notre assemblée générale, si amicalement présidée par M. Henri DUVILLARD, nous nous retrouvions pour une journée inoubliable, dans le cadre grandiose de Versailles, aux côtés de celui qui, nous ayant offert une telle faveur, avait affectueusement tenu, au simple titre d'ancien camarade de Résistance et de Déportation, à participer à notre déjeuner dans la galerie des Batailles.

Depuis, précédant de quelques semaines le général de GAULLE, dont il avait, dès l'origine, suivi l'impulsion et partagé la mission, M. Edmond MICHELET comme hélas plusieurs hautes personnalités de la Résistance — a rejoint la cohorte de ceux qui, à plus ou moins longue échéance, ont payé de leur vie leur combat victorieux pour la liberté et le respect de la personne humaine. (Applaudissements.)

De ces deuils qui nous ont si douloureusement atteintes, nous essaierons cependant de dégager les raisons d'optimisme qui doivent entretenir notre vitalité. C'est, en effet, à l'exemple et avec l'aide de ces grands disparus, que nous maintiendrons jusqu'au bout, dans la fidélité aux valeurs essentielles de notre

idéal commun, l'entraide et la solidarité qui nous ont soutenues dans l'épreuve et permis de survivre aux souffrances de l'internement et de la déportation.

Poursuivons dans notre tâche en examinant ce que nous avons réalisé ensemble en cette première année qui a suivi nos vingt-cinq ans.

## Représentation

En plus des traditionnelles cérémonies du 8 mai, du 18 juin, du 14 juillet et du 11 novembre, dans le cadre du 25<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps, l'A.D.I.R. s'est trouvée plus que jamais présente dans toutes les manifestations nationales qui ont uni, dans le même hommage à la mémoire des disparus, tous les survivants des camps nazis de la mort.

Que ce soit à la veillée au camp de Royallieu, à la Crypte et à cet émouvant défilé aux flambeaux entre le Mémorial de la Déportation et celui du Martyr Juif Inconnu — dont M. DUVILLARD nous a remerciées, en la personne de notre présidente, d'avoir inspiré la réalisation — à Notre-Dame, au Temple et à la Synagogue, aux Champs-Elysées et à l'Arc de Triomphe, au Mont-Valérien, à Fresnes, au Fort de Romainville, à

40 P4616

Strasbourg, au Struthof, à l'inauguration du Monument des Déportés du Loiret et dans toutes les régions de France où s'activent nos sections : partout notre drapeau, entouré de nos adhérentes, a témoigné de notre fidélité au souvenir de toutes les victimes de la Déportation.

Nous avons également participé aux conférences et expositions destinées à rappeler à nos concitoyens le rôle dramatique et glorieux de la Résistance, face à la monstruosité de l'oppression nazie.

A la messe célébrée le 12 novembre pour le général de GAULLE, en présence des représentants du monde entier, par l'archevêque de Paris ; à la remontée des Champs-Elysées dans la soirée du même jour, comme aux obsèques de M. MICHELET et de M. MONDON, nous étions aux côtés de tous ceux qui apportaient à ces grands Français l'hommage reconnaissant de notre pays.

Répondant au désir exprimé par de nombreuses adhérentes, un service religieux a été célébré par le père PRUNET-FOCH le 12 décembre à Colombey-les-Deux-Eglises, à l'intention du général de GAULLE et de nos camarades de Résistance et de déportation.

L'A.D.I.R. faisait aussi partie, le 28 janvier dernier, des associations d'anciens combattants venues commémorer à l'Arc de Triomphe le 50<sup>e</sup> anniversaire de la mise au tombeau du Soldat inconnu.

Enfin, comme chaque année, nous avons assisté aux assemblées générales et congrès des fédérations et amicales issues de la lutte clandestine, avec lesquelles nous entretenons toujours les liens d'amitié nés de nos anciennes épreuves partagées.

## Information de la jeunesse

Par les conférences et les expositions auxquelles elle a pris part dans la région parisienne et en province, l'A.D.I.R. a éminemment contribué à fournir aux jeunes des témoignages susceptibles d'éveiller leur attention, d'ailleurs particulièrement réceptive, sur le rôle, l'action et les sacrifices de la Résistance, et de les éclairer sur la monstruosité des moyens criminels utilisés par le nazisme pour détruire la personne humaine.

Alors que la jeunesse de province se montre toujours intéressée par le prix de la Résistance et a fourni, cette année, un certain nombre d'excellentes copies, la tiédeur enregistrée dans la région parisienne incite notre association à maintenir sa décision de borner sa participation à sa présence parmi les membres du jury de l'Académie de Paris et à ses dons de livres aux lauréats\*.

## Liaisons intérieures à l'A.D.I.R.

Notre bulletin, grâce à la compétence et au dévouement de Jacqueline RAMEIL et au talent de ses rédactrices, est toujours son meilleur agent. C'est lui qui, palliant notre dispersion géographique, entretient notre unité d'action et de solidarité, aussi bien dans la fidélité à

(\*) Toutefois, à la demande des autres associations, les prix seront remis le 19 mai aux 61 lauréats, au cours d'une cérémonie tout intime, au Centre de documentation pédagogique de la rue d'Ulm.

nos origines et à nos buts qu'en fonction des grands problèmes de l'actualité.

Je voudrais tout spécialement exprimer notre gratitude à la responsable de *Voix et Visages* pour l'important numéro de mai-juin 1970 consacré aux témoignages d'« Il y a vingt-cinq ans ». Par le choix des textes et dessins qu'elle a puisés dans l'œuvre des écrivains et artistes déportés, elle a déroulé dans toute son inhumaine et sublime réalité, une véritable fresque de l'épreuve sans précédent à laquelle il nous a été donné de survivre.

Cette publication, largement diffusée au dehors même de l'A.D.I.R. et des Amis de l'A.D.I.R., nous a valu les plus émouvantes réactions de l'intérêt passionné qu'elle a suscité et restera, pour nous, le souvenir et la somme où nous pourrons jusqu'au bout attiser la flamme de notre vocation de justice et de fraternité.

Merci encore à Jacqueline pour le numéro spécial destiné à rendre notre hommage personnel à celui qui restera pour le monde entier le symbole de la Résistance française et incarna pour nous, au cours de la terreur, de la souffrance et du sacrifice, la certitude de la victoire.

A côté des vivants et sympathiques comptes rendus de nos réunions et rencontres, de nombreuses colonnes de notre journal ont évoqué la mémoire de celles qui nous ont, hélas ! quittées, souvent à la suite de longues et cruelles maladies.

Enfin, le secrétariat social nous a tenues scrupuleusement au courant des nouveaux avantages consentis aux déportés et notamment des revalorisations de pensions, obtenues par le ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, toujours anxieux de témoigner davantage à celles-ci la reconnaissance du pays.

## La vie des sections

L'A.D.I.R. a eu cette année le grand chagrin de perdre deux de ses responsables de province : Olga NICOUX, déléguée de la Sarthe, Irène TERSA (notre chère Tatie), déléguée du Sud-Ouest. Toutes deux resteront pour nous un exemple de courage, d'abnégation et de générosité. Nous devons à leur mémoire et aux adhérentes de leurs régions, d'assurer au mieux la relève de leurs bénéfique action.

Le conseil a procédé pour la Gironde à la nomination de Ninette STREISGUTH en remplacement de Mlle TERSA, puis, en raison de ses absorbantes occupations de médecin, lui a adjoint Mme VINCENT pour l'aider dans sa tâche. A toutes deux nous exprimons notre gratitude, persuadées que leur chaleureuse coopération saura maintenir le dynamisme d'une section dont Geneviève, Gabrielle FERRIÈRES et Jacqueline RAMEIL ont pu, en octobre dernier, apprécier l'ambiance amicale. (Applaudissements.)

Dans la Sarthe, nous projetons de réaliser prochainement une réunion qui nous permettra de reprendre un contact d'amitié avec toutes les adhérentes de ce département, en attendant le remplacement de notre chère Olga NICOUX.

Les différentes manifestations et les dououreux événements survenus depuis la dernière assemblée générale nous ont malheureusement empêchées de faire en Ille-et-Vilaine la réunion envisagée. Que nos amies de Bretagne ne se découragent pas : nous avons la ferme intention d'y arriver sous peu, avec le concours de

Mme PROUST que je tiens à remercier de la conscience et de la gentillesse avec lesquelles elle assume l'intérim des affaires courantes d'Ille-et-Vilaine, en attendant la nomination de la remplaçante de Mme THANGUY.

Par ailleurs, nous n'avons qu'à nous louer de l'activité de nos sections. L'A.D.I.R. a tenu dignement sa place d'association nationale autonome dans les manifestations qui se sont déroulées à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps.

A Vichy, l'exposition si bien réussie dans ce contexte, sous l'impulsion de Maguy DEGEORGE, a eu un excellent retentissement auprès de la jeunesse de cette région.

Malgré son mauvais état de santé, Marguerite FLAMENCOURT a, de son côté, présidé de manière exemplaire le Comité d'érection du monument des déportés du Loiret, organisé les cérémonies de son inauguration à Orléans et prononcé, à cette occasion, un discours de très haute portée. Nous la félicitons d'une action dont la qualité n'a pas manqué de rejouir sur l'A.D.I.R. tout entière. (Applaudissements).

Quant à la section parisienne, Marguerite BILLARD, au prix d'une fatigue certaine, en maintient de tout son cœur l'ambiance inchangée, par ses déjeuners de rentrée et de fin d'année, son accueil au Cercle du lundi, l'organisation des visites aux malades, le rappel de nos dévoués porte-drapeau à l'occasion des cérémonies de la région parisienne et des obsèques de nos camarades. (Applaudissements.)

Au nom de toutes, je la remercie ainsi que nos amies de province, de maintenir dans toute la France, avec la confiante coopération de leurs adhérentes et en dépit de déficiences de santé, parfois sérieuses, la dignité, le rayonnement et la solidarité de notre association.

Dans le cadre de l'actuel découpage géographique de la région parisienne, le conseil d'administration a procédé, le 15 février, à la nomination de trois nouvelles déléguées : Andrée ASTIER pour les Hauts-de-Seine, Kaky FLEURY pour les Yvelines et Geneviève MATHIEU pour le Val-de-Marne. Nous sommes heureuses de leur souhaiter une affectueuse bienvenue et les remercions dès maintenant de leur coopération. (Applaudissements.)

## Boulevard Saint-Germain

Il est toujours, en quelque sorte, le cœur de l'A.D.I.R., non seulement en tant que centre de son administration, mais aussi comme point de rencontre de toutes celles qui savent y trouver l'accueil de la véritable affection.

Depuis mon retour d'une trop longue absence, j'ai éprouvé une réelle joie à constater le nombre croissant des participantes du Cercle de l'A.D.I.R. Beaucoup de nouvelles venues ont, en effet, enrichi nos réunions du fait qu'elles se trouvaient, avec les années, dégagées de leurs obligations professionnelles ou familiales, ou qu'elles avaient simplement cédé au désir de renouer les liens d'antan.

Autour de Cécile DESCHAMPS et de Marie-Louise MESSEAN, s'activant, souriantes, à servir le thé de l'amitié, et de nos deux bibliothécaires toujours prêtes à offrir l'alimentation de l'esprit, ces après-midi du lundi contribuent de manière importante à l'efficacité de notre entraide. C'est en écoutant les unes et

les autres, bien souvent, que nous apprenons les difficultés matérielles, physiques et morales de celles qui, par déscretion, hésitent à solliciter notre appui fraternel.

Le Boulevard Saint-Germain a été aussi le lieu de rendez-vous des camarades de passage avec leurs amies parisiennes, de rencontre des anciens convois et commandos, de notre réunion toujours joyeuse et animée de la Chandeleur. Toutefois, le nombre réduit de l'assistance présente à l'Arbre de Noël de Marguerite BILLARD tend à prouver que l'âge de notre Association n'est plus en rapport avec cette tradition, et nous préférerons, dans l'avenir, développer davantage, à son détriment, nos réunions d'adultes.

Pour tant de raisons qui donnent à notre siège son importance capitale, André POSTEL-VINAY, qui nous l'a offert, ne m'en voudra pas de lui renouveler, une fois de plus l'immense gratitude de toutes les adhérentes de l'A.D.I.R. (Applaudissements.)

## Liaisons extérieures à l'A.D.I.R.

Nos contacts ont été fréquents et cordiaux, en particulier dans le cadre du 25e anniversaire de la libération des camps, avec les associations et amicales issues de la Résistance.

Nous avons adressé aux ambassadeurs de Suède et de Suisse, qui nous en ont chaleureusement remerciées, le numéro de *Voix et Visages* consacré au souvenir de la Déportation.

Le 5 décembre 1970, l'A.D.I.R. s'est associée, en la personne de sa présidente et en celles de Gabrielle FERRIÈRES et de Jacqueline RAMEIL, aux manifestations qui ont eu lieu à l'occasion de la remarquable exposition, en hommage à Jean CAVAILLES, des « Scientifiques dans la Résistance » organisée par le Centre de Documentation de Bordeaux.

Geneviève a également assisté à l'Assemblée Générale du C.O.S.O.R. où, avec l'espoir qu'elle sera reconnue par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, il a été décidé de conserver à Sainte-Musse son statut de maison réservée en priorité aux Résistants.

La bourse d'études Léonora Lindsley est toujours ouverte aux étudiants du niveau de la licence, descendants de Résistants français. *Voix et Visages* vous a fourni dans son numéro d'avril 1970 tous les détails et directives relatifs à cette question. Il serait dommage que nos jeunes, désireux de compléter leur formation par un stage de deux ans dans une université américaine, ne profitent pas des conditions exceptionnellement avantageuses consenties par la générosité de cette bourse.

## Solidarité

Le besoin de celle-ci, au stade où nous sommes parvenues de notre existence, devient de plus en plus pressant. Les charges matérielles de la vie moderne, les déficiences de santé et les soucis qui en découlent, pèsent davantage sur nous avec les années. Peu à peu, les vides se creusent autour de nous pour nous confronter avec les difficultés, les tristesses et l'angoisse de la solitude. C'est ensemble que nous devons porter tous ces fardeaux, pour permettre comme

autrefois, à chacune d'entre nous, de poursuivre courageusement sa route.

Vous le savez, la subvention que veut bien nous maintenir l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre jointe à celles du Conseil de Paris et du Service départemental des Hauts-de-Seine, la générosité des Amis de l'A.D.I.R. de France et d'Amérique et de nos bienfaiteurs particuliers représentent avec nos cotisations la totalité des fonds destinés à notre entraide sociale et à la vie administrative de notre association. Je suis heureuse de renouveler notre profonde et sincère gratitude à tous ceux qui nous permettent ainsi d'accomplir notre tâche.

Je remercie également celles qui s'activent toujours fidèlement et efficacement à défendre notre cause et nos intérêts auprès de l'Office national et des services départementaux de la région parisienne.

Je voudrais aussi avoir une pensée toute spéciale de reconnaissance envers MM. Alexandre PARODI et André POSTEL-VINAY, président et secrétaire général des Amis de l'A.D.I.R., notre chère Caroline FERRIDAY, si fraternelle dans son action auprès de nos amis d'Outre-Atlantique et Mme LUCET, femme de notre ambassadeur aux Etats-Unis, que nous avons chaleureusement remerciée de nous avoir transmis, avec tant d'amitié, le chèque important de notre participation aux bénéfices du bal « April in Paris ». (Applaudissements.)

Grâce à ces apports financiers, nous avons pu, cette année, consentir les prêts — plus nombreux et plus importants qu'en 1969 — destinés à pallier les difficultés passagères de trésorerie entraînées pour nos camarades par les maladies ou interventions chirurgicales ne relevant pas de leurs carnets de soins, les dégâts ou améliorations de leur habitat, leur passage ou celui de leur conjoint de la vie professionnelle à la régularisation de la pension de retraite et l'apurement de règlements fiscaux.

Nous avons eu également la satisfaction d'augmenter en nombre et en importance nos dons mensuels ou trimestriels, ainsi que nos dons de vacances, de « chauffage » et de Noël, aux moins favorisées de notre grande famille.

Et, n'en doutez pas, la joie dans le regard de nos malades visitées, la reconnaissance témoignée dans leurs lettres

au reçu d'une petite attention de l'A.D.I.R., le sentiment du réconfort que puissent en notre affection les plus éprouvées d'entre nous, la vue de leur redressement courageux au contact de notre compréhension et le soulagement apporté à leurs angoisses et à leurs soucis nous récompensent au centuple des efforts réalisés.

Tout ceci, qui comporte une absorbante et parfois bien ingrate tâche administrative, n'aurait pu s'effectuer sans le travail soutenu et intelligent, exécuté avec tant de cœur par Mme MONTEL et Marie-Louise MESSÉAN. Merci à toutes deux, en votre nom à toutes. (Applaudissements.)

Je souhaite également en votre nom, une très cordiale bienvenue aux douze nouvelles qui nous ont rejoints depuis le 14 mars 1970.

Voyez-vous, mes chères camarades, c'est en connaissance de cause que je vous parle aujourd'hui des bienfaits de notre amitié. Pendant sept mois, en effet, mes propres ennuis « mécaniques » m'ont tenue éloignée de l'A.D.I.R. Pendant sept mois, Geneviève et mes chères amies du conseil et du bureau ont assumé, en plus des leurs, mes fonctions de secrétaire générale. Elles l'ont fait si gratuitement et si parfaitement que ni vous ni moi n'avons réalisé mon absence. Tenue au courant de tout par elles et par Mme MONTEL, participant de loin avec vous à toutes les manifestations du souvenir et de la grandeur, je leur dois d'avoir largement contribué aux conditions morales qui ont hâté mon rétablissement. Je les remercie toutes de cette merveilleuse solidarité dont j'ai bénéficié et qui doit se poursuivre en notre A.D.I.R. pour permettre à chacune d'entre nous de ranimer le meilleur d'elle-même au contact des autres, pour les autres, en vertu des valeurs qui nous ont unies pour toujours au temps de la Résistance. » (Vifs applaudissements.)

Mme ANTHONIOZ remercie Mme L'HERMINIER d'avoir si bien dépeint la vie de l'A.D.I.R. depuis un an et du travail qu'elle a accompli malgré ses ennuis de santé. Elle espère qu'elle ira de mieux en mieux pour continuer à accomplir ses fonctions de secrétaire générale.

Elle rappelle que celles qui désirent poser des questions sur le rapport moral doivent s'inscrire auprès de Mme MONTEL.

Elle passe la parole à Mme CHARPENTIER pour la lecture du rapport financier.

## RAPPORT FINANCIER

### (Année 1970)

« Notre activité, qui a été grande cette année, comme vous venez de l'entendre, se traduit dans les chiffres par :

- une augmentation des dépenses,
- une augmentation des recettes.

Je vous commenterai ces chiffres dans leur ensemble, en vous faisant grâce des détails que vous lirez dans le prochain bulletin.

#### I. - Les dépenses

Elles se sont élevées à : 230.211 F.

1) *L'aide sociale* : 39.899 F. soit 20.179 F en dons et 19.720 F en prêts, c'est-à-dire en augmentation de 30 % sur 1969.

2) *Les frais généraux* : 19.391 F. Si ce chiffre est légèrement supérieur à celui des années précédentes, c'est uniquement

à cause des frais occasionnés par notre assemblée générale qui a revêtu l'éclat particulier que vous savez.

3) *Le bulletin* : 12.034 F.

4) *Les traitements et charges sociales* : 38.111 F.

5) *Avances et remboursements divers* : 30.376 F. — Si ce chiffre est de beaucoup supérieur à celui des autres années, c'est uniquement dû à l'avance importante que nous avons faite en payant le traiteur de Versailles (348 repas) et les cars, avance qui nous a été remboursée par nos camarades. Donc ce n'est pas à proprement parler une dépense.

En fait, il ressort que nos dépenses de fonctionnement sont stables et que seules nos dépenses sociales sont en hausse.

Nous devons compter dans les « Dépenses » les modifications apportées à notre portefeuille par l'achat de 60.000 F de valeurs et 30.000 F au Crédit Industriel et Commercial en « compte-intérêts ».

## II. - Les recettes

Elles se sont élevées à 273.000 F.

Vous savez que nos ressources proviennent essentiellement :

- des cotisations,
- des subventions,
- des remboursements de prêts.

1) *Les cotisations* : 4.735 F.

2) *Les dons* : au total 111.660 F, à savoir :

a) les Amis de l'A.D.I.R. de France : 20.000 F,

b) d'Amérique : 76.152 F, ce qui est tout à fait exceptionnel et mérite explications :

Nous avons reçu, en plus des 29.165 F des « Amis de l'A.D.I.R. d'Amérique », un don en janvier 1970 sur les bénéfices du bal « April in Paris » de 19.393 F et un autre en décembre 1970, en avance sur 1971, qui s'élève à 27.594 F ;

c) le Fonds de Solidarité, auquel nous attachons beaucoup d'importance : 7.600 F ;

d) les dons divers : 7.910 F parmi lesquels 5.000 F du Ministère des Anciens Combattants et 2.000 F du Conseil de Paris, pour nous aider à fêter brillamment notre 25<sup>e</sup> anniversaire.

3) *Les subventions*, au total : 21.000 F, soit :

- de l'Office National : 10.000 F ;
- du Conseil de Paris : 10.000 F ;
- et cette année du Conseil des Hauts-de-Seine : 1.000 F.

4) *Les remboursements de prêts* : Nous constatons avec plaisir que nos camarades respectent bien, dans l'ensemble, leurs engagements.

5) *Les recettes diverses* : 39.900 F qui représentent les retenues de Sécurité sociale, les intérêts de valeurs et surtout les avances et remboursements divers qui ont été particulièrement élevés : 30.600 F car c'est là que nous retrouvons les repas de Versailles mentionnés plus haut.

Comme je vous l'ai dit, nous avons été amenés à modifier la composition de notre portefeuille et avons vendu pour 45.832 F de valeurs.

*Au 1<sup>er</sup> janvier 1971*, nous avons en portefeuille : 159.714 F ; en solde : 43.130 F ; en « compte intérêts » au Crédit Industriel et Commercial : 30.000 F.

Tel est le bilan de cette année exceptionnelle du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'A.D.I.R. (Applaudissements.)

Mme ANTHONIOZ remercie Mme CHARENTIER de son exposé très clair et très réconfortant. Sa gestion prudente assure toujours une année de fonctionnement.

Elle demande ensuite aux Commissaires aux Comptes, Mme BILLARD et Mme BOUMIER de faire part du résultat de leurs vérifications. Mme BOUMIER lit le rapport qu'elles ont établi. Mme ANTHONIOZ les remercie de leur travail. Toutes deux demandent à être relevées de leur fonction. Mme HUGOUNENCQ et Mme GOUGES acceptent de les remplacer ; Mme ANTHONIOZ les en remercie.

## Etat des Recettes et des Dépenses en 1970

### RECETTES

Report solde 1969 .....	37.175,43
Cotisations .....	4.735 »
<i>Dons :</i>	
Amis A.D.I.R. Amérique .....	76.152,84
Amis A.D.I.R. France .....	20.000 »
Fonds Solidarité .....	7.600,44
Dons divers .....	7.910 »
	111.663,28
<i>Subventions :</i>	
O.N.C. (solde 1969) .....	5.000 »
O.N.C. (acompte 1970) .....	5.000 »
Conseil de Paris .....	10.000 »
Conseil des Hauts-de-Seine .....	1.000 »
	21.000 »
<i>Recettes diverses :</i>	
Retenues Sécurité Sociale, etc. ....	1.762,85
Intérêts valeurs .....	6.531,78
Avances et remboursements divers .....	30.630,35
	38.924,98
<i>Remboursements prêts</i> .....	
TOTAL .....	14.010 »
	227.508,69
Vente Emprunt 6 % 1967 et 5,50 % 1965 .....	10.576,34
Vente 120 obligations du Crédit Foncier de France 6,25 % 1968 .....	26.655,92
Vente 15 obligations de l'E.D.F. 6,75 % 1968 .....	7.600,81
Remboursement Bons du Trésor (Dot. Stat.) .....	1.000 »
	273.341,76
<i>Portefeuille :</i>	
Emprunt 3,50 % 1952-1958 .....	55.960 »
32 obligations S.N.C.F. 5,75 % .....	8.000 »
108 actions OBLISEM .....	14.487,44
80 actions SEM .....	12.964 »
20 obligations Caisse Autoroutes .....	8.158 »
Emprunt P.T.T. 8,50 % 1970 .....	30.145,50
60 obligations E.D.F. 5 % 1970 .....	30.000 »
	159.714,94

### DÉPENSES

<i>Aide sociale :</i>	
Dons .....	20.179,60
Prêts .....	19.720 »
<i>Frais généraux :</i>	
Loyer .....	500 »
Charges, assurances .....	3.181,85
Papeterie, imprimerie .....	610 »
Matériel .....	52,31
Frais poste .....	1.601,48
Téléphone .....	1.183,02
Transports .....	108,10
Assemblée Générale .....	5.290,16
Ristournes sections .....	3.393,75
Dépenses diverses .....	3.470,84
	19.391,51
<i>Bulletin</i> .....	
<i>Avances et remboursements divers</i> .....	
<i>Traitements et charges sociales</i> .....	
TOTAL .....	12.034,97
	30.376,78
	38.111,86
<i>TOTAL</i> .....	
Achat valeurs : 8 actions OBLISEM .....	1.031,44
Emprunt P.T.T. 8,50 % 1970 .....	30.145,50
60 oblig. E.D.F. 5,00 % 1970 .....	29.220 »
	139.814,72
<i>TOTAL</i> .....	
Ouverture compte intérêts au C.I.C. .....	200.211,66
	30.000 »
	230.211,66
<i>TOTAL</i> .....	
<i>En caisse au 1<sup>er</sup> janvier 1971 :</i>	
Espèces .....	747,63
Chèques postaux .....	4.721,83
Banque .....	37.660,64
	43.130,10
<i>TOTAL</i> .....	
	273.341,76

Elle demande ensuite le nom de celles qui désirent poser des questions sur les rapports.

## Une question

Mme SENIL souhaiterait, si cela était possible, qu'on envisage sinon tous les ans, tout au moins tous les deux ans, un pèlerinage à Colombey comme celui qui a été organisé cette année et qui a été d'un tel réconfort pour toutes. Mme ANTHONIOZ répond que, si un groupe de camarades désire aller à Colombey, l'A.D.I.R. fera tout pour les y aider, de même que si certaines demandaient à se rendre sur un haut-lieu de la Résistance. Elle rappelle que le pèlerinage du mois de décembre a été organisé pour répondre au désir de celles qui n'avaient pas pu aller à Colombey le 12 novembre.

Mme ANTHONIOZ met aux voix le rapport moral et le rapport financier. Ils sont approuvés à l'unanimité.

## Et l'avenir ?

Puis Mme ANTHONIOZ aborde la question de l'avenir :

« Mes chères Camarades, il est bien vrai que cette année a été pour nous

## Rapport des Commissaires aux Comptes

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné le compte de gestion établi par notre association pour l'année 1970.

Il appartiendra à notre trésorière de vous donner toutes les explications nécessaires sur la nature et l'importance des diverses recettes et dépenses de l'exercice et de vous faire part de ses observations sur les résultats financiers de la gestion.

Nous avons, pour notre part, constaté que les comptes qui vous étaient présentés sont en exacte concordance avec les énonciations des registres et documents comptables tenus par notre association et que la comptabilité est régulièrement tenue et mise à jour.

Les valeurs inscrites à notre actif, disponibilité en caisse, en banque, aux chèques postaux, fonds placés en report, nous ont été justifiées, ainsi que la situation des comptes créditeurs figurant à notre passif.

Les sommes affectées à la dotation statutaire ont été déterminées conformément aux statuts.

Nous avons également constaté que les écritures concernant les dépenses et les recettes de gestion étaient assorties des pièces justificatives et en bonne forme, et que, d'autre part, ces dépenses avaient été correctement classées dans le compte de gestion sous des rubriques correspondant à leur nature véritable.

En définitive, il ressort des vérifications et sondages auxquels nous avons procédé que les comptes qui vous sont soumis ont été établis avec exactitude et sincérité, et nous estimons que vous pouvez, en toute connaissance de cause, les approuver.

Les commissaires aux comptes :

Paris, le 10 mars 1971,

M. BILLARD

A.-M. BOUMIER

difficile et douloureuse, d'abord parce que nous avons franchi ce cap des vingt-cinq ans et qu'après cette sorte d'euphorie qui s'est emparée de nous, nous nous sommes retrouvées aux prises avec nos difficultés quotidiennes, nos épreuves de santé, avec tout de même cette sorte d'incompréhension d'un monde qui devient très différent de ce que nous avons connu.

Il nous semble quelquefois, à tort, ou à raison, que les valeurs sur lesquelles nous avons engagé notre vie, valeurs qui ont été à l'origine de notre Résistance, sont en train d'être remises en question. C'est pourquoi il nous arrive, aux unes et aux autres, de nous demander avec une certaine angoisse si nous avons encore une place dans la vie de ce pays. Quand nous sommes toutes réunies, la joie de nous revoir l'emporte sur tout autre sentiment. Et puis quelquefois, lorsque nous nous retrouvons dans nos familles, nous ne savons plus très bien comment faire partager aux nôtres ce que nous avons reçu et leur faire partager aussi nos inquiétudes devant ces changements. D'où ce besoin de nous regrouper.

## Notre raison d'être

Voilà pourquoi après vingt-cinq ans, nous avons été amenées à nous demander quelle était maintenant notre raison d'être. Nous apportons à l'A.D.I.R. tout notre cœur, je crois pouvoir vous l'affirmer, et pour certaines d'entre nous c'est un dévouement très méritoire, car elles ont des santiés très atteintes, nous avons l'impression qu'elles donnent leurs dernières forces. C'est ainsi que, tout à l'heure, Mme L'HERMINIER vous a parlé de deux de nos déléguées qui sont mortes en 1970. Elles se sont vraiment dévouées jusqu'au bout. Nous avons pensé que cette amitié profonde et cet esprit d'entraide fraternelle était plus que jamais nécessaire. Nous en avons la preuve en vous voyant ici aussi nombreuses, la preuve également par le courrier que nous recevons. Pour répondre à ce besoin il nous fallait non pas diminuer notre action, nous mettre en veilleuse, mais peut-être donner à notre association un sang nouveau, augmenter ce que nous pouvons faire pour nos camarades. Voilà notre sentiment, et je pense de tout cœur que vous le partagez. Alors que nous demandez-vous ? Que nous proposez-vous ?

Un effort d'entraide et d'amitié qui peut se traduire par une aide matérielle. Sans exagérer nos ressources, je crois que nous pouvons faire face aux demandes. Nous ne sommes pas une banque, mais, quand nos camarades ont besoin de notre aide, nous l'apportons avec joie par des prêts ou des dons et, lorsque leurs ressources sont nettement insuffisantes, par une petite rente qui leur permet de ne pas être trop malheureuses.

Mais entraide et amitié sont surtout d'ordre moral. Les unes et les autres nous demandent d'être là, de répondre à leur désir d'entendre une voix amie, surtout quand elles sont seules, malades, âgées.

Je voudrais attirer votre attention sur une autre manière de remplir notre devoir. C'est très important, et nous n'y pensons peut-être pas suffisamment : notre raison d'être ici, à l'A.D.I.R., c'est, bien sûr, notre internement et notre déportation, mais c'est avant tout notre engagement dans la Résistance.

Avant tout nous sommes des résistantes, des combattantes volontaires de la Résistance qui avons un jour souscrit

un engagement. Or il est important que cet engagement dans la Résistance garde sa signification. Il est important pour nous, pour notre vie d'aujourd'hui, que nous soyons encore conscientes de sa valeur et je crois que l'A.D.I.R. en ce sens-là a un rôle essentiel et important à remplir. C'est plus particulièrement le bulletin qui apporte le témoignage de notre engagement dans la Résistance, et aussi les manifestations et les réunions auxquelles nous participons.

Nous savons que notre combat n'a jamais été vain ; aucune grande chose n'a jamais été vain, même si, parfois, le monde en doute. Chaque action qui a été faite avec sincérité apporte quelque chose à notre pays, je le crois très sincèrement, et je suis sûre qu'au fond de vous-mêmes vous le pensez aussi.

## Prendre le relais

Pour nous, ayant fait ensemble ce bilan, ayant fait cette sorte d'examen de conscience, nous pouvons ensemble chercher ce que nous pouvons encore faire.

Je m'adresse aux plus jeunes d'entre nous. Je voudrais qu'il s'instaure une sorte de relais. Cela veut dire que, dans la mesure où un vide se creuse, les plus jeunes, maintenant qu'elles ont élevé leurs enfants, ne craignent pas de venir d'elles-mêmes se proposer, nous dire : « Nous sommes là, et c'est notre tour de servir les autres. »

Nous avons commencé dans cet esprit dans la région parisienne en nommant trois « jeunes » déléguées. Je leur demande de se lever pour que vous les connaissiez. Ce sont : Mme ASTIER pour les Hauts-de-Seine, Mme FLEURY pour les Yvelines et Mme MATHIEU pour le Val-de-Marne. Elles vont prendre le relais et épauler Marguerite BILLARD.

Nous avons aussi pensé rendre le Foyer de l'A.D.I.R. plus attrayant, plus vivant, pour que celles d'entre nous que l'on y voit rarement aient l'idée d'y venir davantage. Vous savez qu'en dehors du lundi — c'est à celles de province que je m'adresse — vous pouvez nous demander de vous ouvrir le Foyer pour y recevoir vos camarades.

Nous avons demandé à quelques camarades de nous aider à cette rénovation : ouvrir le lundi un des bureaux pour la bibliothèque et remettre le salon en état, le rendre moins bruyant.

Nous demanderons de temps en temps à telle ou telle d'entre nous d'être hôtesse un lundi. Leur présence sera affichée d'avance afin que vous puissiez les rencontrer si vous le désirez. Ces hôtesse feront elles-mêmes un effort pour inviter leurs anciennes compagnes de camp, ou de commando, ou de prison.

## Pour nos malades

Un autre problème nous préoccupe : celui de nos malades, car leur nombre va croissant. Beaucoup sont hospitalisées. D'autres sont chez elles, ne pouvant pas sortir, et certaines de nos camarades âgées sont plus isolées que nous ne le pensons.

Je voudrais que nous fassions toutes un effort, que celles qui connaissent des malades nous le signalent davantage ; nous avons ouvert une liste au Foyer.

Et puis, nous allons demander à celles qui ont des voitures de visiter les camarades qui sont dans des hôpitaux de banlieue, c'est important pour leur santé et leur moral.

Celles qui en ont le moins besoin doivent donner le plus possible aux autres. Nos amies les plus âgées souhaitent rencontrer les plus jeunes qui leur parlent de leur vie. Cette entraide nous n'y avons pas failli au camp. Eh bien, elle nous est toujours demandée, et c'est sous ce signe très chaleureux et très amical que nous repartirons pour ce deuxième quart de siècle. »

## Questions diverses

Mme PAILLOUX pense que l'on pourrait intéresser les jeunes aux anciennes déportées et internées : dans presque tous les établissements scolaires il y a des groupements qui demandent à des jeunes filles d'aller visiter des personnes âgées. On pourrait leur faire connaître l'histoire de la Déportation par des personnes étrangères à leur famille.

Mme MONIER, mère de famille nombreuse, trouve qu'il ne faut pas désespérer de la jeunesse. Elle ajoute : « Nous avons été résistants pendant la guerre, nous le sommes toujours, c'est une tournure d'esprit. Notre esprit de Résistance peut maintenant se manifester en témoignage de valeurs sûres dans ce monde à l'envers. Les jeunes sont très sensibles. En Côte-d'Or, l'exposition a été visitée par une majorité de jeunes. Ils ont demandé qu'elle se renouvelle. Nous envisageons de la refaire au campus universitaire. Dans notre monde à l'envers, être résistant c'est témoigner d'une valeur réelle. »

Mme ANTHONIOZ parle ensuite de l'exposition projetée par l'Amicale de Ravensbrück du 23 septembre au 4 octobre. L'Amicale a demandé à l'A.D.I.R. de se joindre à elle. Cette exposition sera différente de celles qui ont eu lieu jusqu'à maintenant : il s'agit d'une semaine d'expression artistique sur « La Femme et l'Enfant dans l'univers concentrationnaire ». Des sculpteurs, des peintres, des musiciens, des poètes y prendront part. Les camarades de l'Amicale y travaillent activement. Elles ont déjà reçu des réponses satisfaisantes de beaucoup de peintres et de sculpteurs. Cela provoquera l'intérêt des jeunes, qui veulent quelque chose de différent de ce qu'on leur a proposé jusqu'ici. Deux camarades de l'A.D.I.R. qui s'intéressent à ce projet ont été déléguées pour représenter l'A.D.I.R. : Jacqueline SOUCHÈRE et Denise VERNAY.

Odile ARRIGHI fait appel à celles qui pourraient prêter de petits objets fabriqués aux camps, qui peuvent attirer l'attention. Ils seront rendus après l'exposition.

Elle signale également qu'un pèlerinage à Holleischen aura lieu du 14 au 23 mai. Mme ANTHONIOZ lui fait remarquer que l'A.D.I.R. aura sa rencontre interrégionale les 22 et 23 mai, que c'est un moment important pour notre association, car c'est l'occasion de se rencontrer et aussi de prendre contact avec les déportés de la région où nous nous rendons, c'est-à-dire de retrouver cette raison d'être de notre engagement dans la Résistance. « C'est en Lorraine qu'aura lieu la rencontre de cette année. Vous avez dû le lire dans le bulletin. Nous allons revoir toutes celles de Lorraine, d'Alsace, de la région de Sarreguemines et même du Luxembourg. »

Mme ANTHONIOZ rappelle la cérémonie à l'Arc de Triomphe. Il y aura une belle musique avec quatre-vingt-trois participants.

**Elections** : Mme ANTHONIOZ rappelle aux présentes qu'elles sont venues à cette assemblée générale afin de voter

pour le renouvellement d'un tiers du conseil d'administration. Elle leur indique qu'il y a cette année une candidature nouvelle, celle de notre amie Dina GODFROY (*applaudissements*) qui s'occupe de la bibliothèque au Foyer.

## Résultats des élections

638 votantes,

22 bulletins nuls,

616 suffrages exprimés.

Mme de RENTY : 616 voix, élue à l'unanimité.

Mme COME : 418 voix, élue.

Mlle ODDON : 599 voix, élue.

Mme PAYEN : 610 voix, élue.

Mme RAMEIL : 615 voix, élue.

Mlle TILLION : 532 voix, élue.

Mlle GODFROY : 306 voix.

## Election du bureau

Le conseil d'administration a procédé, le 22 mars 1971, à l'élection de son bureau : 13 présentes, 4 pouvoirs, 17 suffrages exprimés.

Le bureau est ainsi constitué :

Présidente-fondatrice : Mme DELMAS.

Présidente : Mme ANTHONIOZ.

Vice-présidentes : Mmes FERRIÈRES, GÖTSCHEL, RAMEIL, DE RENTY.

Secrétaire générale : Mlle L'HERMINIER.

Trésorière : Mme CHARPENTIER.

## VIE DES SECTIONS

### Section Loiret-Centre

Le dimanche 28 février, nous nous retrouvions au restaurant « Jeanne-d'Arc », à Orléans, où nous fut servi un déjeuner de qualité.

Vu la saison, les grippes, les malades, nous n'étions que 19, venues de Paris, de Vendôme, de Tours, de Vierzon, autour de celles d'Orléans et des environs, toutes heureuses de cet échange d'amitié et de souvenirs.

On fit le point des activités de l'année, sur le plan régional et national, et des perspectives pour les prochaines rencontres. Un ancien combattant fidèle aux souvenirs, M. Lauquin, nous présenta les très beaux films pris au cours des cérémonies du 25<sup>e</sup> anniversaire et de l'inauguration du monument dans la région, qu'il sut tirer avec un sens artistique et une technique parfaite.

Yvette Kohler, son mari et ses enfants, nous recevaient ensuite chez eux dans cette ambiance familiale si sympathique qu'ils savent créer et où nous furent présentées de savoureuses friandises.

Très bonne journée. Nous regrettons seulement que toutes nos camarades n'aient pu partager notre plaisir.

M. FLAMENCOURT.

**N.B.** — Une rencontre de la section aura lieu à Montrichard le dimanche 6 juin. Celles qui désireraient y participer, sont priées de s'adresser à Mme Flamencourt, 71, rue du Colonel-Morlaix, à Beauvais (45).

## NOMS ET ADRESSES

### DE NOS DÉLÉGUÉES

*Alpes-Maritimes* : Mme Françoise Javelot, 85, bd Carnot, 06 Le Cannet. Tél. : 39-89-93.

*Doubs, Haute-Saône, Territoire de Belfort* : Mme Harnish, 23, bd Joffre, 90 Belfort.

*Ille-et-Vilaine* : Mme Proust, 3, rue Charles - Géniaux, 35 Rennes. Tél. : 59-18-28.

*Indre-et-Loire* : Mme Goujon, rue Jeanne-d'Arc, 37 Langeais.

*Gironde, Charente-Maritime, Dordogne, Landes* : Mlle Streisguth, Maison de Santé protestante, rue Robespierre, 33 Talence. Tél. : 91-00-39.

*Loire-Atlantique* : Mme Durœulx, 39, avenue Geoffroy, 44 Nantes.

*Loiret, Loir-et-Cher, Eure-et-Loir* : Mme Flamencourt, 7, rue du Colonel-Morlaix, 45 Beaugency. Tél. : 89-24-18.

*Loire, Hte-Loire, Ardèche* : Mme Gorce, 41, rue Franklin, 42 Saint-Etienne. Tél. : 32-94-31.

*Maine-et-Loire* : Mme Déan, 4, square de Contades, 49 Angers. Tél. : 88-38-04.

*Meurthe-et-Moselle, Vosges* : Madame Cayotte, 35, bd Jean-Jaurès, 54 Nancy. Tél. : 53-82-35.

*Moselle* : Mme Meysembourg, 48, rue Schaa, 57 Sarreguemines.

*Metz* : Mlle François, 6, rue Drogon, 57 Metz. Tél. : 68-35-56.

*Nord* : Mme Dupont, 33, avenue de la Petite - Hollande, 59 Marcq-en-Barœul. Tél. : 72-11-58.

*Orne* : Mme Coutard, rue des Réservoirs, 61 Alençon.

*Puy-de-Dôme, Allier, Corrèze, Creuse, Cantal* : Mlle Degeorge, 11, rue Roovere, 03 Vichy. Tél. : 98-46-87.

*Bas-Rhin, Haut-Rhin* : Mme Strohl, 24, boulevard de la Marne, 67 Strasbourg. Tél. : 35-58-38.

*Rhône* : Mme Bauer, 96, rue Garibaldi, 69 Lyon.

*Saône-et-Loire* : (Cluny) Mme Moreau, Station Caltex, 71 Le Jaillot-Cluny.

*Haute-Savoie* : Mme Clair, 23, faubourg des Balmettes, 74 Annecy. Tél. : 45-14-78.

*Savoie, Ain, Isère* : Mlle Lecoanet, 7, rue Ernest-Filliard, 73 Chambéry. Tél. : 34-10-46.

*Seine-Maritime* : Mme Caillau, Résidence des Pins, 24, rue Gutenberg, 92 Boulogne-sur-Seine.

*Suisse* : Mme Rouget, 11, avenue Bertrand, Genève. Tél. : 46-78-51.

*Var* : Mlle Bachelet, 11, rue Clémence, Haut-Claret, 83 Toulon. Tél. : 93-11-89.

*Paris* : Mme Billard, 13, rue du Vieux-Colombier, 75 Paris. Tél. : 548-72-42.

*Hauts-de-Seine* : Mme Astier, 3, rue Pasteur, 92 Saint-Cloud. Tél. : 825-77-97.

*Val-de-Marne* : Mme Mathieu, 3, avenue de Verdun, 94 Maisons-Alfort. Tél. : 207-27-45.

*Yvelines* : Mme Fleury, 1, impasse Adèle - Mulot, 78 Versailles. Tél. : 950-64-34.

## Madame de Bernard



Souris, comme ses amies l'ont toujours appelée, s'est éteinte le 16 février 1971.

Elle joua un rôle important dans la Résistance du Loir-et-Cher et elle y resta fidèle toute sa vie.

Comment et pourquoi a-t-elle rallié la Résistance? Evoquons-la au seuil de la guerre. Elle habite près de Blois, le château de Nanteuil où elle reçoit de jeunes étudiants anglais à qui elle enseigne la langue et la littérature françaises. C'est son « job ».

Femme de cheval, elle a la passion de la chasse à courre et court parfaitement dans toute cette région de Sologne où elle est née.

Nature fière et entière, elle refuse après l'armistice d'entendre les voix qui prêchent la soumission, puis la collaboration avec les vainqueurs en vue d'établir un ordre nouveau. Pour elle, un seul objectif : continuer la lutte et chasser l'Allemand qui par trois fois en soixante-dix ans a envahi la France.

Elle fait partie du Comité d'entraide aux prisonniers de guerre. Grâce à l'*ausweis* auto, elle peut circuler. Elle en profite pour faire passer en zone libre des prisonniers évadés et monte à Paris, avec, cousu dans la doublure de son manteau, le plan d'un dépôt de munitions qu'elle remet à un ami qui le fera parvenir, par Lisbonne, à Londres.

Rien d'étonnant qu'elle soit contactée, dès 1942, pour recruter des agents, trouver des terrains de parachutages, organiser des sabotages. C'est ainsi qu'elle constitue avec Pierre Culoli et « Jacqueline » le réseau Prosper-Buckmaster qui groupe des patriotes de toutes tendances, allant du préfet régional Busières aux cheminots communistes.

Là, sa nature généreuse et intrépide donne le meilleur d'elle-même. Voici ce que dit d'elle un camarade de combat : « Parachutages de nuit, escalades de grille pour se soustraire aux poursuites, transports d'armes, que n'a-t-elle pas fait ? »

Responsable, elle sait qu'elle doit être discrète. Elle ne met même pas son mari, le comte Pierre de Bernard, au courant de son activité clandestine. Ils s'aperçurent un jour qu'ils travaillaient tous deux pour la même cause.

Mais la Gestapo veillait, et l'heure des arrestations en cascades arrivait : en juin 1943, celle de Culoli et de « Jacqueline », blessée — le réseau essaiera en vain de la faire évader. Puis celle de son mari. Elle sait que la sienne va suivre, elle ne fuit pas.

Ses deux filles restent seules dans la grande maison vide.

Internée à Orléans, puis à Romainville et à Compiègne, elle connaît tous les tourments de la déportation à Ravensbrück (27.000) et à Röschling.

Voici le témoignage d'une de ses camarades de déportation : « Elle n'a jamais plié ; dans cette robe rayée qui l'amincissait encore, elle se tenait droite et

fière, ne reniant jamais son combat, toujours prête à l'attaque. S'adaptant aux pires conditions qui nous étaient faites, elle grognait, mais ne se plaignait jamais pour elle, toujours prête à rendre service. »

Elle était à l'extrême limite de ses forces lorsqu'elle revint du camp d'extermination de Röschling à Ravensbrück. Le médecin la considéra comme mourante. Les camarades, au retour, annoncèrent sa mort, si bien que ses filles portaient son deuil lorsqu'elle rentra.

Son incroyable vitalité, sa force de caractère exceptionnelle, les bons soins reçus en Suède opérèrent un miracle. Elle eut la joie de retrouver la France, son mari — rentré de Buchenwald — ses filles.

Elle reprit son « job », s'occupa activement de la section U.N.A.D.I.F. du Loir-et-Cher.

Elle continua à suivre le général de Gaulle et tint à l'honneur, au temps du R.P.F., de le recevoir à Nanteuil.

Elle aimait à se retrouver auprès de ses camarades de combat et à évoquer cette magnifique épopee de la Résistance. Aussi étions-nous très nombreuses à la conduire à sa dernière demeure, gens de toutes conditions sociales et d'opinions diverses, comme au temps de la lutte.

Dans ses dernières volontés, elle avait demandé que ses camarades de Résistance entourent son cercueil et soient placées tout de suite après ses proches.

Les liens qui nous unissent sont si vifs qu'une de ses filles m'écrivait : « J'ai l'impression qu'elle m'a laissé une « grande et chic famille. »

Paulette CHARPENTIER.

## Pélerinage en Autriche

L'A.N.F.R.O.M.F. organise un pèlerinage au camp de Mauthausen et ses commandos, avec visite de Salzburg et de Vienne, du 24 au 30 juillet.

Samedi 24 juillet :

22 h 15. Départ en Orient-Express pour Salzburg. Couchettes 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> classe (après accord avec la S.N.C.F.).

Dimanche 25 juillet :

Arrivée à Salzburg. Départ en autocar pour Ebensee. Déjeuner. Visite du commando. Cérémonie au monument.

Lundi 26 juillet :

Le matin, départ pour la ville du commando d'extermination d'Hartheim, d'où aucun déporté n'est sorti vivant. Cérémonie à la stèle.

Visite du commando de Linz (usines). Déjeuner à Linz. Visite du commando de Gusen. Cérémonie au crématoire.

Visite du camp de Mauthausen. Cérémonie au monument français. Visite du cimetière, du crématoire, de la chambre à gaz, de l'escalier de la mort, du musée.

Fin de soirée, arrivée à Ybbs.

Mardi 27 juillet :

Le matin, visite du commando de Melk. Cérémonie au crématoire.

Visite de l'abbaye de Melk (concert d'orgues si possible).

Déjeuner sur les bords du Danube.

Départ pour Vienne par la vallée romantique de la Wachau.

Mercredi 28 juillet :

Vienne. Visite du château de Schoenbrunn, la Gloriette, le musée des calèches.

Déjeuner dans un vieux restaurant viennois. Visite de Vienne avec un guide officiel.

Diner et montée au Kahlenberg, la montagne qui domine Vienne.

Jeudi 29 juillet :

Matinée libre à Vienne. Départ à 11 heures. Déjeuner à Ybbs.

L'après-midi, cérémonie à la stèle du commando de Steyr. Diner et logement à Salzburg.

Vendredi 30 juillet :

Le matin, visite de Salzburg (maison natale de Mozart, le vieux cimetière, les jardins Mirabell).

Déjeuner dans un restaurant typique.

18 h 08. Départ en Orient-Express pour Paris (couchettes de 1<sup>re</sup> ou de 2<sup>e</sup> classe).

Samedi 31 juillet :

8 h 15. Arrivée à Paris-Est.

PRIX FORFAITAIRE par personne pour déportés ayant une réduction de 75 % sur le parcours français : 615 francs.

Ce prix comprend :

Le trajet Paris-Kehl aller et retour en 2<sup>e</sup> classe.

Les couchettes aller et retour, 2<sup>e</sup> classe.

Petit déjeuner et diner au wagon-restaurant.

Les porteurs en gare de Salzburg.

Le circuit en autocar de luxe de Salzburg à Salzburg.

Le séjour en Autriche dans de bons hôtels, en chambre à deux.

Repas dans d'excellents restaurants (boisson en sus).

La visite de Vienne avec guides.

Les entrées à l'abbaye de Melk (avec concert d'orgues) et au château de Schoenbrunn, avec musée des calèches.

Un accompagnateur (déporté) de Paris à Paris.

Europ-Assistance.

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à l'A.N.F.R.O.M.F., 8, rue des Bauches, 75 - Paris (16<sup>e</sup>). Tél. : 527-10-58.

## Décorations

Notre camarade Mme Paule Bernard a été nommée Officier de la Légion d'honneur.

Notre camarade Mme Odette Fabius a reçu la grand-croix de l'Ordre national du Mérite.

## Recherche

Qui aurait connu Mme Yvonne Varnet, arrêtée à Grenoble en mars ou avril 1944 et serait décédée à Ravensbrück en octobre 1944.

Prière de communiquer les renseignements à l'A.D.I.R.

## SECRÉTARIAT SOCIAL

Le dernier Conseil d'Administration de l'A.D.I.R. a examiné la façon pratique d'apporter une aide morale à celles de nos camarades temporairement hospitalisées à Paris pour une opération ou un traitement et qui ne reçoivent que peu ou pas de visites. Et il a abouti au schéma suivant :

Dès qu'une de nous a connaissance d'un cas de ce genre, qu'elle nous le signale sans tarder, en nous donnant des renseignements précis : nom et prénom de la malade, nom du camp ou de la prison où elle a séjourné, numéro de camp ou de kommando, adresse de l'hôpital ou de la clinique où elle va entrer ou est entrée.

D'autre part, que celles d'entre nous qui ont des loisirs et qui sont disposées à aller voir de temps en temps une camarade souffrante nous disent, en fonction du quartier où elles habitent, quels sont les hôpitaux qu'elles peuvent « couvrir ». D'après les propositions qui ont été faites spontanément au Conseil, on a pu se rendre compte que, finalement, tous les hôpitaux de Paris pourraient être facilement visités par l'une ou par l'autre et que certaines de nos camarades disposant d'une voiture accepteraient même volontiers de se rendre en banlieue, le cas échéant.

Evidemment, il ne s'agit pas d'importuner une camarade qui préfère être laissée tranquille, et la première chose à faire est de lui demander : « Qui voulez-vous voir ? » pour téléphoner ou écrire ensuite à celles qu'elle a connues en prison ou en déportation et qu'elle aimeraient revoir. Evidemment aussi, il y a des malades très entourées, qui n'ont pas besoin de notre sollicitude. Mais il peut se trouver des camarades de province venues à Paris se faire opérer. Toutes leurs amies ne peuvent pas faire le voyage à seule fin de venir les réconforter. Il y a aussi des femmes qui ont tout perdu et vivent dans la solitude. Ce sont celles-là qui ont besoin de nous. C'est à elles que nous devons penser. Merci d'avance à celles qui voudront bien nous aider de la manière exposée ci-dessus.

## Comité INTERNATIONAL des CAMPS

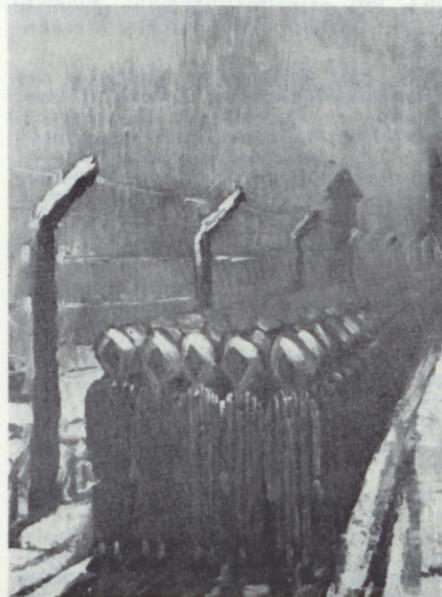
Le Parquet qui instruit en République Fédérale d'Allemagne l'affaire du SS-Unterscharführer Gerhard Alwin Lehmann, ancien commandant du camp des femmes de Belzig-Treuenbrietzen, cherche les témoins susceptibles de l'aider dans sa tâche.

Le camp de Belzig-Treuenbrietzen a été ouvert en été 1943 comme dépendance du camp de concentration de Sachsenhausen, dans le Brandebourg. Il était installé sur le territoire d'une usine de munitions et comptait un effectif d'environ 800 femmes de différentes nationalités, parmi lesquelles des Françaises. Le 2 avril 1945, ce camp a été évacué.

Gerhard Alwin Lehmann est accusé du meurtre d'environ quarante femmes détenues et d'assassinat par coup de feu dans la tête d'une Française au moment de l'évacuation de Belzig-Treuenbrietzen.

Toute personne susceptible d'aider la justice allemande dans cette affaire est priée de se mettre en rapport avec Georges Wellers, secrétaire du « Comité international des Camps », 8, rue des Bauches, Paris (16<sup>e</sup>). Tél. : JAS. 55-00 et 10-58.

## L'Art issu de la Déportation



Ce tableau, dû à un jeune peintre de 17 ans, illustre le carton annonçant l'Exposition : L'Art issu de la déportation dont Geneviève Anthonioz a parlé lors de l'Assemblée Générale et qui se tiendra du 24 septembre au 3 octobre prochains dans les salons de la mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement, place Baudoyer ( métro : Hôtel de Ville). Cette semaine d'expression artistique, patronnée conjointement par l'A.D.I.R. et l'Amicale de Ravensbrück, offrira en outre des soirées d'animation auxquelles des groupes culturels appor-teront leur concours, les 27, 29 septembre et 1<sup>er</sup> octobre à 21 heures.

## Le benjamin des passeurs

C'est le fils de notre camarade Mme Strohl, déléguée de l'A.D.I.R. pour l'Alsace, qui, dès août 1940 — il n'avait pas 12 ans — commença à aider efficacement ses parents dans leur action de résistance. Son père était passeur, et sa mère logeait et nourrissait les évadés. Le jeune Jean-Georges Strohl, lui, les répartissait suivant les différentes filières, les emmenait à la gare et les confiait discrètement au passeur prévu. Il accompagna un jour sa mère au-delà du Rhin pour faire évader un commando placé chez des agriculteurs. Il réussit à prendre contact avec les hommes et à leur faire passer des vêtements civils et de l'argent. Le coup réussit. Tout le monde rentra à Strasbourg sans encombre.

Mais son père fut arrêté en janvier 1943, condamné à mort et envoyé à Dachau. Sa mère, quatre mois plus tard, était condamnée à trois ans de travaux forcés. Jean-Georges fut incorporé dans une compagnie allemande. Mais on n'est pas spécialiste de l'évasion pour rien. Au début d'avril 1945, le jeune garçon réussit à déserter. Parti de Munich, il mit vingt jours pour parcourir les 250 kilomètres qui le séparaient de la frontière. En grand danger de mort, obligé de se cacher constamment et mourant de faim, il tomba enfin un petit matin, à Freudenstein, sur les troupes alliées qui venaient de franchir le Rhin.

Tels parents, tel fils.

## CARNET FAMILIAL

### NAISSANCES

Corinne, petite-fille de notre camarade Mme Dupré-Hennequin. Metz, le 10 février 1969.

Céline, petite-fille de notre camarade Mme Gibault. Olivet, le 1<sup>er</sup> mars 1971.

Virginie, petite-fille de notre camarade Mme Parent. Alfortville, le 20 mars 1971.

Xavier, quatrième petit-enfant de notre camarade Mme Probst. Vitry-le-François, février 1971.

Coralie, petite-fille de notre camarade Mme Wonner. Hagondange, le 19 décembre 1970.

### MARIAGES

Didier, fils de notre camarade Mme Al-lard, a épousé Blandine Balland. Metz, le 4 juillet 1970.

Annie-France, fille de cette même camara-de, a épousé Francis Malhomme. Metz, le 5 septembre 1970.

Annie, fille de notre regrettée camara-de Mme Dao-Dinh, a épousé Pierre Job. Paris, le 20 février 1971.

Brigitte, petite-fille de notre camara-de Yvonne Le Tac, connue parmi nous sous le surnom de Noir-orange, et fille de notre camarade Andrée Le Tac (Nourson), a épousé François Pierre. Paris, le 17 avril 1971.

Isabelle, fille de notre camarade Catherine Roux, a épousé Christian Tremblay. Paris, le 27 février 1971.

### DÉCÈS

Notre camarade Mme Bercoff a perdu sa petite-fille Nathalie. Paris, février 1971.

Notre camarade Mme de Bernard est décédée. Huisseau-sur-Cosson, le 16 février 1971.

Notre camarade Mme Choisy a perdu son fils. Douala, le 4 février 1971.

Notre camarade Mme Conca, a perdu son mari. Colmar, mars 1971.

Notre camarade Mme Deniau (Riquette) a perdu sa sœur. Nantes, le 16 février 1971.

Notre camarade Mme Don Zimmet (Bé-rangère) est décédée. Bonneuil-sur-Marne, le 6 mai 1971.

Notre camarade Mme Dubuisson (ma-nan Juliette) est décédée. Paris, le 13 février 1971.

Notre camarade Mme Jacqueline Le-long, fille de notre camarade Elise Lelong, est décédée. Paris, le 2 février 1971.

Notre camarade Mme Guillot est décé-dée. Annecy, février 1971.

Notre camarade Mme Rostoucher est décédée. Wittersbourg, le 26 janvier 1971.

Notre camarade Mme Zamanski a perdu sa mère, Mme Henri Hervé. Paris, le 19 avril 1971.

**A. D. I. R.**  
**241, Boulevard Saint-Germain**  
**PARIS - VII**

Le Gérant-Responsable : G. ANTHONIOZ

Bernard Neyrolles - Imp. Lescaret - Paris